

Paris Match | Publié le 13/07/2021 à 16h51 | Mis à jour le 13/07/2021 à 17h03
Adrien Gaboulaud



Vingt-six fourgons percutés en 26 semaines : sur l'aire de Montélimar-Ouest, sur l'autoroute A7, la Fondation Vinci Autoroutes expose jusqu'au 19 juillet ces véhicules accidentés, témoins de la violence à laquelle sont exposés les patrouilleurs d'autoroutes. Photothèque VINCI AUTOROUTES / JP. MOULET

En cette période de fort trafic sur les autoroutes françaises, les accidents se multiplient pour les patrouilleurs, ces salariés qui interviennent sur les voies, souvent en urgence, pour assurer la sécurité des usagers.

Juillet est le mois de tous les dangers pour les patrouilleurs d'autoroutes. Ces salariés des opérateurs du vaste réseau autoroutier français sont essentiels à la sécurité des usagers. Souvent seuls à bord de leurs fourgons jaunes, ils vérifient l'état de l'infrastructure, dégagent les objets dangereux qui pourraient causer des accidents et interviennent en urgence dès qu'il est nécessaire de sécuriser les voies. Selon les données de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (Asfa), qui regroupe les concessionnaires exploitant le réseau, juillet concentre le plus grand nombre d'accidents sur les dix dernières années, car ce mois «correspond à une période de pointe de trafic avec de très nombreuses interventions d'urgence», même si les chantiers, souvent accidentogènes, sont moins nombreux. Depuis 2011, cinq personnes ont été tuées lors d'interventions sur autoroute, 35 ont subi des blessures

nécessitant une hospitalisation et 115 ont été légèrement blessées. Le bilan est plus lourd encore chez les usagers, avec 12 morts et 86 blessés hospitalisés.

«Il ne faut pas oublier que sur l'autoroute, il n'y a pas que des voitures et des camions, mais aussi des gens qui travaillent», plaide Emmanuel Beclere, délégué syndical central CFDT des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR), qui a passé 19 ans en patrouille. «Ces accidents sont des événements traumatisants, qu'on a tous en tête. Si ça ne nous est pas arrivé directement, on connaît tous un collègue à qui c'est arrivé. Il faut que les gens se rendent bien compte que c'est fréquent», insiste le syndicaliste.

Pour sensibiliser les usagers aux risques encourus par les patrouilleurs, les exploitants ont souvent recours à une méthode choc : présenter les fourgons détruits à la vue des conducteurs. La Fondation Vinci Autoroutes, elle, a choisi d'aller encore plus loin : exposer, sur l'aire de repos de Montélimar-Ouest de l'A7, 26 fourgons percutés, témoignage de la violence des chocs auxquels sont exposés les patrouilleurs au quotidien. Le nombre de 26 n'a pas été choisi par hasard : il correspond au nombre d'accidents survenus en 26 semaines, une moyenne plus faible que celle constatée sur l'ensemble du réseau, supérieure à deux accidents par semaine.

«Lorsque le véhicule est heurté, il devient un projectile. Vous imaginez, un fourgon percuté par un camion à 90 km/h? Il part à 50 ou 60 km/h et si une personne se trouve sur son chemin, c'est dramatique», note Emmanuel Beclere. Et le danger est parfois moins visible : récemment, sur le réseau APRR, un agent a été percuté par une roue de poids-lourd qui s'est détachée d'un camion.

Beaucoup de conducteurs l'ignorent, mais il est désormais impératif de respecter un "corridor de sécurité" lorsqu'un véhicule est arrêté

«Ces accidents sont l'illustration particulièrement frappante du risque d'inattention et de somnolence», souligne Bernadette Moreau, déléguée générale de la Fondation, qui rappelle que ces deux facteurs jouent un rôle dans deux accidents sur trois impliquant du personnel en intervention. Plus de la moitié des conducteurs déclarent en outre ne pas ralentir à l'approche d'une zone de travaux balisée, selon le dernier Baromètre de la conduite responsable, commandité à Ipsos par la Fondation Vinci Autoroutes.

La législation a pourtant évolué pour améliorer la sécurité des patrouilleurs et des personnels intervenant sur les voies. Depuis 2018, les conducteurs sont censés, sous peine de sanction, respecter un «corridor de sécurité» en présence d'un véhicule immobilisé sur la voie ou la bande d'arrêt d'urgence. Le Code de la route invite désormais à ralentir, à changer de voie si possible et sinon à s'éloigner autant que possible de l'engin immobilisé. «Il faut prendre conscience que ce comportement de ne pas ralentir et de ne pas s'écarter du véhicule a des conséquences dramatiques», estime Bernadette Moreau. «La plupart de nos clients ne connaissent pas, et c'est

pourtant une avancée énorme dans bien des cas. Il faut la faire connaître», ajoute Emmanuel Beclere. Il précise toutefois que son syndicat a fait remonter des cas dans lesquels le corridor de sécurité est difficilement applicable, comme lorsqu'un patrouilleur doit dégager un objet sur la voie de gauche alors que son véhicule est garé sur la bande d'arrêt d'urgence.



Un fourgon heurté sur l'autoroute A10. © Photothèque Vinci Autoroutes

Les concessionnaires d'autoroutes tentent également de trouver des solutions technologiques. Vinci Autoroutes travaille sur un «système de détection de trajectoire» qui permettrait d'alerter lorsqu'un véhicule sort de sa trajectoire ou sur une montre connectée qui retransmet des images de vidéosurveillance au patrouilleur qui n'a plus de vue directe du trafic. Emmanuel Beclere, lui, évoque des chaussures connectées capables d'informer celui qui les porte de l'entrée d'un véhicule dans un périmètre donné ou encore, un système mécanique pour poser et déposer les cônes oranges qui servent à délimiter les zones d'intervention.

Autant de pistes qui ne sauraient pallier le manque de vigilance de certains conducteurs, trop nombreux à se laisser distraire au volant par leurs téléphones ou leurs GPS. Le risque est pourtant omniprésent : samedi 10 juillet, au lendemain du lancement de l'opération de la Fondation Vinci Autoroutes, un véhicule de patrouille a été percuté sur l'A9 par un poids-lourd, alors qu'il portait assistance à un autre poids-lourd en panne. Heureusement, personne n'a été blessé.

Article original : <https://www.parismatch.com/Actu/Societe/Le-cri-d-alerte-des-patrouilleurs-d-autoroute-1748205>